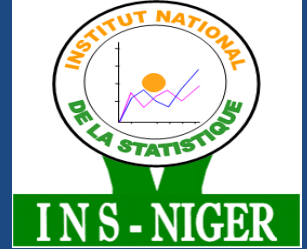




Programme
Alimentaire
Mondial



Enquête Baseline dans 30 Communes cibles du PAM

Deuxième passage

Méthodologie

Grandes lignes

1. Couverture géographique
2. Plan de sondage
3. Hypothèses de travail
4. Procédure de tirage
5. Cas particuliers

1. Couverture géographique (1/3):

- Cette enquête sera réalisée dans 30 communes d'intervention du PAM réparties sur presque l'ensemble du pays

- Voir liste...

Méthodologie

1. Couverture géographique (2/3):

Région	Département	Commune
Diffa	MAINE SOROA	Mainé Soroa
Diffa	NGUIGMI	Kabalewa
Dosso	BOBOYE	Harikanassou
Dosso	FALMEY	Falmey
Dosso	FALMEY	Guilladjé
Maradi	DAKORO	Gadabedji
Maradi	DAKORO	Korahane
Maradi	DAKORO	Tagriss
Maradi	GAZAOUA	Gazaoua
Maradi	TESSAOUA	Koona
Maradi	TESSAOUA	Maijirgui
Maradi	TESSAOUA	Ourafane
Tahoua	ABALAK	Akoubounou
Tahoua	ABALAK	Tabalak
Tahoua	ABALAK	Tamaya

1. Couverture géographique (3/3):

Région	Département	Commune
Tahoua	TCHINTABARADENE	Kaou
Tahoua	TCHINTABARADENE	Tchintabaraden
Tahoua	TILLIA	Tillia
Tillabéri	ABALA	Abala
Tillabéri	BANIBANGOU	Banibangou
Tillabéri	BANKILARE	Bankilaré
Tillabéri	GOTHEYE	Dargol
Tillabéri	KOLLO	Danfichandou
Tillabéri	TERA	Kokorou
Tillabéri	TERA	Mehana
Zinder	DUNGASS	Dungass
Zinder	DUNGASS	Wacha
Zinder	MAGARIA	Sassoubroum
Zinder	TANOUT	Falenko
Zinder	TANOUT	Gangara

2. Plan de sondage (1/1):

- Cette enquête sera réalisée à partir d'un échantillon à deux degrés:
 - ⇒ Sélection des grappes au premier degré;
 - ⇒ Prélèvement des ménages au second degré,
- Un échantillon de 1500 ménages permettra d'assurer la représentativité des toutes les 30 communes;

3. Hypothèses de travail (1/1):

Nombre de ménage (2000 par strate)	1500
Nombre de villages (15 ménages tirés par village)	100
Durée collecte	16
Nombre de village/ jour	6,25
Nombre d'équipes (un village est enquêté en 1 jour)	7
Nombre d'enquêteurs	21
Nombre total d'agents (Un chef+3 agents par équipe)	28

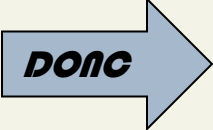
4. Procédure de tirage (1/5):

- Une liste des villages échantillonnés sera remise à chaque équipe.
- Cette liste comportera les identifiants des grappes et des ménages à enquêter;
- Mise à jour rapide de la liste des ménages enquêtés au premier passage;
- Tirage au hasard de 15 ménages parmi les ménages toujours présents

4. Procédure de tirage (2/5):

N°ordre	N°Ménage au premier passage	Nom chef de ménage	Statut du ménage: 1. Retrouvé 2. Perdu de vue	Contact/Localisation ménage
1				
2				
3				
4				
....
25				
26				
27				
28				
29				
30				

4. Procédure de tirage (3/5):

- Prenons l'exemple du village de GAMSA ZOUGOU situé dans la commune de HARIKANASSOU;
- 18 ménages ont été enquêtés au premier passage 
- Étape 1: vérifier que tous les 18 ménages vivent encore dans ce village;



Méthodologie

4. Procédure de tirage (4/5):

	N°Ménage au premier passage	Nom chef de ménage	Statut du ménage: 1. Retrouvé 2. Perdu de vue	Contact/Localis ation ménage
1	1	ABOUBACAR SALEY	1	
2	2	NOUROU ISSAKA	1	
	3	MANSOUR SIDIKO	2	
3	4	ZOUBEIROU ISSAKA	1	
4	5	LAOUALI HAMA	1	
5	6	MOCTAR IDE	1	
6	7	HAMSA MOUSSA	1	
7	8	MARIAMA ABDOU	1	
8	9	DJAMILOU	1	
9	10	OUMAROU DJIBO	1	
10	11	HABIBOU ABDOU	1	
11	12	ZEINABOU	1	
12	13	NASSIROU	1	
13	16	ABDOU ABOUBACAR	1	
14	17	SALIFOU SIDDO	1	
	18	SEIBOU DJIBO	2	
15	19	TANNO ZAKOYE	1	
16	20	ZARA HASSANE	1	

4. Procédure de tirage (5/5):

- Il ne reste que 16 ménages et on veut enquêter 15;
- Etape 2: Détermination des ménages à enquêter.
 - ⇒ Pas de sondage = $16/15 = 1,0666$;
 - ⇒ Nombre aléatoire (A) entre 1 et le pas (1,0666). A=1 est le numéro d'ordre au premier ménage à enquêter;
 - ⇒ Numéro du deuxième ménage = $1 + 1,0666 = 2,06666 \approx 2$
 - ⇒ Numéro du troisième ménage = $2,0666 + 1,0666 = 3,1333 \approx 3$
 - ⇒ Numéro du quatrième ménage = $3,1333 + 1,0666 = 4,1999 \approx 4$
 - ⇒ Et ainsi de suite ...;

5. Cas particuliers (1 /):

- (i) Villages dont le nombre de ménages enquêtés au premier passage ou après mise à jour n'atteint pas 15:
 - ⇒ Le complément sera prélevé dans les autres villages tirés ayant un surplus;
 - ⇒ Avant de commencer l'enquête, vérifier les fiches de synthèse des villages au premier passage mise à votre disposition;
 - ⇒ Identifier les villages dont le nombre de ménages à enquêter au premier tour est inférieur à 15;
 - ⇒ Identifier les villages dont le nombre de ménages à enquêter au premier tour est supérieur à 15;
- Exemple: Villages de LAB avec 25 ménages et KAA avec 12 ménages enquêtés au premier passage.
- Après mise à jour, on a: LAB avec 22 ménages et KAA avec 11 ménages.

5. Cas particuliers (1 /):

- ⇒ Ainsi dans KAA, tous les 11 ménages seront enquêtés et dans LAB, 19 ménages (15+4) ;
- ⇒ On procède donc au calcul du pas dans le village de LAB pour déterminer les 19 ménages à enquêter;
- ⇒ Ces 19 ménages seront tous enregistrés dans le village de LAB et **NON 15 à LAB ET 4 A KAA**;
- (ii) Cas des identifiants au premier passage:
 - ⇒ Chaque ménage tiré sera enregistré sur PDA avec les mêmes informations d'identification qu'au premier tour

N°ordre	N°Ménage au premier passage	Nom chef de ménage	Statut du ménage: 1. Retrouvé 2. Perdu de vue	Contact/Localisation ménage
	15	ABOUBACAR SALEY	1	
	21	NOUROU ISSAKA	1	
	29	MANSOUR SIDIKO	2	

5. Cas particuliers (1 /):

- (ii) Cas des identifiants au premier passage:
 - ⇒ Utiliser judicieusement les fiches de synthèses des grappes;
- (iii) Comment retrouver les ménages enquêtés au premier passage:
 - ⇒ Vérification rapide avec le Chef de village et/ou des notables;
 - ⇒ Confrontation de liste des ménages munie des noms des CM avec les pièces d'état civil;
 - ⇒ Pas besoin de dénombrier tout le village;



Merci